

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

La modification du PLU pour rendre constructible une partie de l'ex place Barbarine surprend bon nombre de personnes, salinoises, dont je fais partie.

Peut être que ce courriel ne sera pas un exemple d'organisation mais il ne pourra surtout pas être aussi exhaustif en matière d'arguments et de prétextes bancals que les documents relatifs au projet hôtelier dont ce changement de PLU n'est que la première pierre angulaire.

Je vais de suite à l'essentiel : PLU, projet d'hôtel, projet d'usine cosmétique conditionné par cet hôtel... tout ça pour quoi ? Une DSP de l'Etablissement Thermal. Le pavé est dans la marre, malicieusement masqué par non pas la commune de Salins directement mais par le Communauté de communes, qui n'a pas à gérer les 50 emplois de ThermaSalina, dont 15 fonctionnaires titulaires.

La construction puis l'exploitation d'un hôtel avec centre de « bien être » impacterait négativement l'activité de ThermaSalina.

Pour le moment et depuis l'ouverture, l'Etablissement reste géré par la commune de Salins et dégage du bénéfice comme depuis plusieurs années.

Il serait opportun de profiter d'une baisse évidente d'activité (grue, moins de parking, bruit etc...) pour que la décision de déclarer la gestion municipale comme néfaste car déficitaire et donc mettre en avant la mise en DSP.

Concernant la désalinisation de l'eau salée des Cordeliers pour des soins « ThermaSalina 1 » (cures actuelles conventionnées Sécurité Sociale). Il s'agit d'une méconnaissance crasse de la législation des eaux de cures thermales. On ne peut diluer une eau thermale ni la modifier. Aussi, penser ou argumenter dans ce sens est au mieux une hérésie, de toute évidence un mensonge et au pire une envie et une volonté manifestes de couler l'activité.

Si le but est de créer un lieu de qualité pour les soins, ThermaSalina fait l'affaire, il suffit de recadrer la politique d'accueil des différents publics actuellement clients.

Quant à trouver un endroit « tout public » les locaux et notamment le bassin de l'ancien Etablissement Thermal au centre ville feraient l'affaire avec une rénovation d'un coût inférieur à 2 millions d'euros. Des études bâclées avaient été réalisées avant la fin du projet du nouvel établissement, puis vite enterrées afin de garder le monopole de l'utilisation de l'eau salée etc Un hôtel de qualité supérieure ? Il y en a 2 au centre ville : Résidence Sander (ex Mr Beder) et Grand Hôtel des Bains (Ramousse).

L'hôtel des Bains dispose d'un accès à la piscine de l'ancien Etablissement Thermal et offre donc tout le confort et les facilités pour offrir un lieu de haut standing. Seul un accès par un ascenseur serait à imposer à l'occupant/gérant de cet hôtel (sous bail emphytéotique avec la commune du reste...) Inversement, on peut envisager une piscine au centre ville avec une utilisation pour les écoles le matin et le public l'après-midi ou les clients de l'hôtel... L'intérêt public ou général ne serait il pas enfin d'apprendre à nager aux enfants de Salins et de la communauté de communes, puisqu'aucune piscine couverte d'existe à par les deux de Salins ! Pourquoi faire simple quand on veut faire compliqué ?

La volonté de la municipalité actuelle de redynamiser le centre-bourg trouverait une réelle cohérence plutôt que de consolider une extrémité de la ville ce qui a déjà été assez néfaste pour les commerçants salinois.

Quelle cohérence dans ce projet hôtelier avec le centre-bourg ? Aucune. Quel intérêt général ? Aucun. Des emplois créés ? Pour combien d'emplois supprimés ?

ThermaSalina manque de places de parkings alors qu'il y en a près de 90. Qu'en sera-t-il quand il n'y en aura plus que 40 et encore à la vue des plans, on peut se demander comment sont pensés et

calculés les places PMR... ces places ne sont elles pas plus larges que des places normales ? Ah, les plans seraient ils alors volontairement trompeurs à ce sujet ? Quant aux accès pour les simples clients, le parking doit être très bien pensé dans ce projet car on se demande même où seraient les voies de passage, les endroits pour que les piétons marchent...

Accès des secours aussi ? comment a-t-il été pensé avec le POSS de ThermaSalina, les accès sont déjà relativement compliqués, est ce qu'une perte de temps pour le passage des véhicules du Samu et des pompiers ne seraient pas une cause d'aggravation d'un cas d'urgence ? Manifestement si, mais ce dossier ne semble pas abordé le sujet ni même s'en soucier... volontaire ou incompétence ?

De toute évidence, il faut que ce projet soit avorté dès le départ par un refus de changement de PLU. Aussi souhaitons que des élus, locaux si possible, relèvent la tête et arrêtent de se faire enfumer par on ne sait quelle utopie ou délire de pseudos investisseurs présentés comme des mécènes ou des sauveurs.

Merci de conserver mon anonymat et de bien vouloir accuser réception de ce courriel.

Bien cordialement,

Un anonyme